

Annonces et renseignements commerciaux ; nouvelles et communiqués divers ; documentation

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de
l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **13 (1940)**

Heft 1

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Tous les membres des sociétés suivantes reçoivent

habitation

Union suisse pour l'amélioration du logement, rue de Bourg, 28, Lausanne
Section romande de la Fédération des architectes suisses (F. A. S.)
Société coopérative d'habitation de Lausanne, St-Laurent, 20, Lausanne (S. C. H.)
Société coopérative d'habitation de Genève, Cité-Vieuxseux, Genève (S. C. H.)
Société genevoise pour l'amélioration du logement, Cour St-Pierre, 5, Genève
Association des employés architectes et techniciens du bâtiment, Genève (A. D. E. A.)
Société des dessinateurs et techniciens du canton de Vaud, Lausanne (S. D. T.)

administration

Case postale Chauderon, Lausanne

rédaction

A. Hoëchel, téléphone 2 82 73
78, rue de Lausanne, à Genève

édition

Section romande de l'Union suisse
pour l'amélioration du logement
28, rue de Bourg, à Lausanne

Commission de rédaction :

LAUSANNE : Fr. Gilliard, arch. ; Dr Veillard, secrétaire du Cartel romand H. S. ;
Virieux, arch. cantonal. GENÈVE : Edm. Fatio, arch. ; A. Guyonnet, arch. ; Dr A.
Montandon. NEUCHÂTEL : F. Decker, arch. FRIBOURG : A. Genoud, arch.

Abonnement :

Suisse : Fr. 4.— par an. Etranger : Fr. 6.40 • Prix du numéro : Fr. 0.40.
Les fascicules séparés sont en vente à l'administration, à l'Agence des journaux
et dans les kiosques à journaux • Versement au compte de chèques II 6622

S. T. S. SERVICE TECHNIQUE SUISSE DE PLACEMENT ZURICH, TIEFENHÖFE, 11 - TEL. 3 54 26

Liste des emplois vacants

12. **Technicien-architecte** capable, disposant d'une longue pratique, absolument indépendant comme conducteur de travaux, pour la direction d'assez grandes constructions du bâtiment. Entrée au plus tôt. Bureau d'architecte à Zurich. Possession de l'allemand indispensable.
20. Jeune **technicien** ou **dessinateur-architecte** qualifié, pour l'élaboration des plans de bâtiment. Entrée immédiate. Bureau d'architecte en Suisse orientale.
30. **Architecte** ou **technicien-architecte** riche en idées, très habile dessinateur, ayant des aptitudes créatrices, qui désireait travailler dans entreprise bien introduite de monuments funéraires. Suisse centrale.
40. **Architecte** ou **technicien-architecte**, candidat capable, indépendant et versé dans la branche, demandé pour bureau et chantier. Entrée immédiate. Bureau d'architecte à Zurich.
42. **Technicien-architecte** qualifié, très habile dessinateur, ayant de la pratique dans l'établissement des devis. Bureau d'architecte au nord de la Suisse.
48. **Technicien-architecte** diplômé, très habile dessinateur, pour l'élaboration des plans et détails d'exécution. Entrée immédiate. Durée d'engagement de quelques mois. Bureau d'architecte de Zurich.
54. **Technicien-architecte** ou **dessinateur-architecte**, disposant d'une assez longue pratique d'entreprise. Entrée au plus tôt, provisoirement pour commencer, éventuellement engagement de plus longue durée. Entreprise en Suisse orientale.

Sont pourvus les numéros de 1939 : 376, 436, 442, 460, 470, 548, 564, 832, 840, 852, 858, 860, 862, 864, 866, 1048, 1054, 1120, 1122.

A. D. E. A. ASSOCIATION DES EMPLOYÉS ARCHITECTES ET TECHNICIENS DU BATIMENT — GENÈVE

Fondée en 1919 - Adresser la correspondance au président - Chèques postaux I 4624

Local : Brasserie de la Cigogne, 17, place Longemalle.

COMITÉ POUR L'EXERCICE 1938-1939 :

		Tél. bureau	Tél. partic.
Président :	M. René Lachenal , 54, route de Malagnou	—	5 18 28
Vice-président :	M. Henri Borthoud , 1, rue du Pré-Naville	—	4 06 60
Secrétaire :	M. Pierre Du Bochet , Petit-Pont, Vésenaz	2 80 00	8 22 63
Vice-secrétaire :	M. Edouard Gollion , 110 b, rue de Carouge	2 80 00	—
Trésorier	M. William Buttex , 87, rue de Lausanne	2 67 77	—
Offres d'empl. :	M. André Tomiloff , professionn. : 38, rue de Lyon	—	—
Bulletin	M. Paul Amey , spect. popul. : 5, rue de Carouge	4 62 19	5 14 03

Pour les renseignements concernant les contrats collectifs, s'adresser au président.

S. D. T. SOCIÉTÉ DES DESSINATEURS ET DES TECHNI- CIENS DU CANTON DE VAUD, LAUSANNE

Fondée en 1919 — Compte de chèques postaux II 3209

COMITÉ EN CHARGE :

Président : M. **Ernest Marlôtaz**,
8, ch. de la Cure, Chailly. Tél. bur. 2 49 71 ; dom. 2 35 82.
Secrétaire corr. M. **Charles Hermann**,
journal : Petit-Valentin, 6. Tél. bur. 2 24 11 ; dom. 3 57 25.
Secr. adjoint : M. **Jean Recordon**,
2, avenue Floréal.
Caissier : M. **Adrien Chevalley**,
67, av. de France. Tél. bur. : 2 24 11 ; dom. : 2 24 74.
SERVICE DE M. **Charles Meylan**,
PLACEMENT : 31, avenue de France. Tél. bur. : 2 49 71.
Local : Hôtel des Palmiers, Petit-Chêne.

U. S. A. L. SECTION ROMANDE DE L'UNION SUISSE POUR L'AMÉLIORATION DU LOGEMENT

Président : Frédéric Gilliard, architecte, 28, r. de Bourg, Lausanne.
Vice-présid. : Arthur Freymond.
Secrétaire : M. Veillard, 2, Grand-Pont, Lausanne.
Trésorier : F. Ribi, 26, chemin du Mont-Tendre, Lausanne.
Autres membres du comité : R. Chapallaz, A. Hoëchel, M. Weiss,
M. Jaton, C. Burklin, A. Jaquet, M. Latelrin.

S. A. L. SOCIÉTÉ POUR L'AMÉLIORATION DU LOGEMENT — GENÈVE

Président : M. Roger Huelin, directeur, 54 bis, rue Malagnou.
Secrétaire : Emile-Albert Favre, architecte, 5, Cour St-Pierre.
Trésorier : Roger Rehfoos, 32 bis, rue de Lyon.
Autres membres du comité : Dr Betchov, A. Hoëchel, Ed. Wiedmer,
Dr H. Christiani, Edm. Fatio, Guillaume Fatio, A. Guyonnet,
Meyer-Cayla, D. Montandon, O. Olttramare, F. Qué-
tant, F. Reverdin, Mlle Rivier, R. Schwertz, Dr Zoppino.

Adresser la correspondance au président ou au secrétaire.

Compte de chèques postaux I 1556. Les membres de la société reçoivent l'abonnement gratuit à la revue « Habitation ».

S. C. H. SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'HABITATION GENÈVE

Président : M. Charles Burklin, 3, rue du Mont-de-Sion, Genève.
Membres du Comité de direction : MM. Alex Aubert, Albert Bonnard,
J. Déléamont, Ch. Gautier, William Grandjean, Alb. Pasche.
Secrétaire général : P. Schumacher.
Adresser la correspondance au bureau de la société : Cité Vieus-
seux, Genève.

**S. C. H. SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'HABITATION
LAUSANNE**

Président : M. Jaton Ernest, fonctionnaire postal.
Secrétaire : M. Weiss Marius, fonctionnaire postal.
Caissier : M. Bovey Emile, fonctionnaire postal.
Membres adjoints : M. Cosendal Marcel, fonctionnaire postal.
M. Hugli Fritz, fonctionnaire C. F. F.
Siège social : St-Laurent, 20.

A louer de suite ou date à convenir :

Prélaz : Maisons familiales et appartements de 4 pièces, confort et jardins. Prix très modérés. Pour visiter s'adresser à M. L. Paris, avenue de Morges, 79.

Pré-d'Ouchy : Appartements de 2 et 3 pièces, bien situés, chauffage général et bains. Pour visiter, s'adresser à M^{me} Destraz, avenue de la Harpe, 31.

Fleurettes : Deux appartements de 3 pièces (event. 2 pièces) prix très avantageux. Chauffage local et bains. Pour visiter s'adresser à M^{me} Papa, chemin du Mont-Tendre, 5.

Montolivet : Plusieurs appartements de 2, 3, 4 et 5 pièces. Avec ou sans chauffage général et eau chaude. Pour visiter, s'adresser à M^{me} Junod, chemin des Paleyres, 4.

Fontenay : Un appartement de 3 pièces, avec jardin. Tout confort. Pour visiter s'adresser à M^{me} Limat, chemin de Fontenay, 14.

Bureau de location : Saint-Laurent, 20, 1^{er} étage. Téléphone 3 14 75. Ouvert de 10 h. à 12 h. 15 et de 15 h. à 18 h. 15. Fermé le samedi après midi.

Le jardinage

au congrès international de l'enseignement ménager à Copenhague (21-26 août 1939)

Pour l'enseignement du jardinage, les rapports n'indiquent pas un jardin spécial d'expériences, mais :

a) Un grand jardin collectif mis à la disposition de la culture potagère et qui doit servir d'exemple de jardin de ferme dans lequel les élèves ont l'occasion de s'exercer aux différents travaux annuels. Avec ce jardin, un verger pour initier les jeunes filles non seulement à la cueillette, conservation et emballage des fruits, mais encore aux soins à donner aux arbres fruitiers et surtout, nous dit le rapport de M^{lle} Larsen (Norvège), pour leur montrer la nécessité de consulter un expert en cette matière, parce qu'il est impossible de corriger les fautes l'année suivante, comme c'est le cas pour les légumes.

b) Un jardin individuel mis à la disposition de chaque élève ou d'une équipe. Ici les avis varient :

Le rapport de M^{lle} Michels (Hollande) nous dit qu'une pièce de terre de 4 m² est attribuée à chaque élève ; elle apprend à y cultiver quelques exemples de chaque plante et une partie des produits de ces jardins individuels est utilisée au cours de cuisine et l'autre partie, qui est emportée à la maison par les élèves, se trouve être un excellent moyen de propagande. Ce système permet d'établir une comparaison entre les divers produits des élèves.

L'Association des professeurs d'économie domestique de la Suède nous apporte une indication très intéressante sur le même sujet :

« Les élèves sont divisées en équipes, à chaque équipe est confié le soin complet d'un jardin destiné à une famille de cinq personnes, soit environ 200 m² de terrain confiés à cette équipe.

» La disposition et l'organisation de ces petits jardins sont envisagées en tenant compte de l'orientation et aussi de l'esthétique.

» L'équipe tient un journal de travail dans lequel les calculs de la consommation des engrais, graines, etc. et des récoltes sont inscrits.

» Une partie de la récolte est utilisée par l'école et l'autre est vendue pour le compte des élèves ; source de grande émulation et d'intérêt. »

En Norvège, on conseille, là où la chose est possible, de confier à chaque élève la responsabilité entière du travail de 200 à 250 m².

Le programme, nous disent les rapporteurs, doit comprendre les cultures possibles de la région avec l'étude des engrais convenant au sol et aux plantes ; la préparation du terrain et des couches ; la confection du matériel de protection contre froid, vent, gelée, contre poules, lapins et oiseaux.

Le matériel de démonstration qui est le sol et son travail avec les outils nécessaires, peut être accompagné de graphiques, tableaux muraux sur la structure du sol ; l'étude des plantes dans les différentes phases de leur développement ; la reproduction, en couleur et grandeur naturelles, des insectes qui s'attaquent aux plantes et les moyens de les détruire ; les maladies des plantes (couleurs naturelles), microscopes, échantillons des terres des différentes régions du pays.

On nous indique encore les plans de la division de la cour d'une ferme mentionnant la partie utilisée comme jardin, sa division, les dessins de la plantation, l'assolement, etc.

Un habit de travail est prescrit : culottes et blouse jusqu'aux genoux.

Méthodes. — Dans l'enseignement aux adolescentes, il est utile, non seulement de démontrer fréquemment, mais de leur faire faire de nombreux exercices variés et répétés en ce qui concerne les occupations qui reviennent souvent dans la culture des légumes et des petits fruits.

Il faut les mettre au courant de la manière de faire produire, avec peu de frais, jardin potager et verger ; leur enseigner l'ornementation du jardin par les fleurs et les petits arbustes producteurs (baies, petits fruits). Il convient aussi de leur faire apprécier les arbres d'ornement aux abords de la maison ou de la ferme (ne pas tout abattre) : ces arbres donnent une note esthétique au village.

Aux adultes, ce sont surtout des démonstrations qui sont données par des experts sur les nouvelles méthodes de travail, sur la culture de certains légumes et fruits, leur cueillette, leur présentation et leur emballage, sur la conservation des légumes et des fruits en cave ; sur les cultures qui peuvent se faire en plein champ.

Ces démonstrations données, M^{lle} Larsen nous dit que les assistantes sont ensuite guidées et contrôlées deux fois l'été au moins par les experts.

C'est dans ces cours aux adultes que les bases pour la fondation de cercles de fermières et de coopératives de vente sont jetées.

Sommaires de revues

Bulletin technique de la Suisse romande (bimensuel).
Lausanne, 8, rue Centrale.

Numéro du **2 décembre** : Problèmes actuels des concours d'architecture. — L'éclairage électrique du Musée d'art et d'histoire à Genève. — Grandeurs et unités photométriques.

Numéro du **16 décembre** : L'urbanisme dans une petite ville : Yverdon. — Problèmes actuels des concours d'architecture.

Numéro du **30 décembre** : Problèmes actuels des concours d'architecture. — Comment se chauffer rationnellement au bois ? — Le Bureau d'entraide technique de Genève.

Numéro du **13 janvier** : Les bases physiologiques de l'aération du chauffage.

Schweizerische Bauzeitung. — Revue polytechnique suisse (hebdomadaire).

Numéro du **2 décembre** : Leonardo da Vinci als Textil-ingenieur. — Campo d'oro, Tusculum eines Architekten. — Siebenzig Jahre Suez-Kanal.

Numéro du **9 décembre** : Otto Pfleghard in seiner Arbeit für uns. — Aktuelle Probleme des architekton. Wettbewerbes. — Zur Frage der architekton. Wettbewerbe mit konstruktiven Problemen. — Die dreigeleisige Einfahrt in den Bahnhof Luzern.

Numéro du **16 décembre** : « Die Neue Architektur ». — Aktuelle Probleme des architekton. Wettbewerbes.

Numéro du **23 décembre** : Die Kunstdenkmäler des Kantons Zurich. — Der kubische Raum. — Wettbewerb für den Neubau eines Kirchengemeindehauses und die Vergrößerung der reformierte Kirche in Neuhausen am Rheinfluss.

Numéro du **30 décembre** : Aktuelle Probleme des architekton. Wettbewerbes. — Das Rhone-Kraftwerk Verbois. — Abschied vom Landesausstellungsjahr 1939.

Numéro du **6 janvier** : Die Bronx-Whitestone-Hängebrücke über den East River in New-York. — Schalensdachedach aus Eisenbeton der Schweiz. Bindfadenfabrik Schaffhausen. — Ueber Fliegerabwehr und Flugzeugtypen.

Numéro du **13 janvier** : Wettbewerb für ein Kurpark-Theater in Baden. — Kriegsgeologie.

Das Werk (mensuel). Zurich, Verlag Fretz A. G.

Numéro de **novembre** : Exposition nationale suisse. Numéro spécial 7 : Le style de l'Exposition nationale.

Numéro de **décembre** : Tonhalle und Kongresshaus Zurich. — Das « Eidgenössische Wettspiel ». — Kunst an der Landesausstellung. — Rückblick auf die Ausstellungen im Kunsthhaus Zurich. — Erinnerung an die Prado-Ausstellung in Genf.

L'Architecture d'aujourd'hui (revue mensuelle). Boulogne-sur-Seine, 5, rue Bartholdi.

Numéro 9-10 (nouvelle série) : Hôpitaux. — Sanatoriums. — Dispensaires. — Défense passive : Etalements d'immeubles. — Le conditionnement de l'air.

La Technique des Travaux (revue mensuelle des procédés de constructions modernes). 54, rue de Clichy, Paris.

Numéro de **novembre** : Le mémorial du Canal Albert à Liège. — Le Musée des Travaux publics à Paris. — Immeuble à appartements à Bruxelles. — Le pont de Farjsund (Finlande). — Un groupe d'écluses du Canal Albert à Genck (Limbourg). — Le module d'élasticité du béton.

Numéro de **décembre** : Le nouvel immeuble de la manufacture d'appareils de T. S. F. van der Heem, à La Haye. — La Colonie de vacances de Saint-Brévin-l'Océan (L.-I.). — Le pont suspendu entre l'île Deer et Sedgwick (Etats-Unis, Maine). — Les travaux de construction du Canal Albert (Section Liège-Harcourt).

Travaux (édition mensuelle de « Science et Industrie »). 29, rue de Berri, Paris (8^m).

Numéro de **décembre** : Le barrage de Mantasoa (Madagascar). — Les cheminées d'usines en béton armé. — Les fenêtres à double vitrage et leurs avantages. — Tableaux pour la solution des constructions en arc encastré. — L'assainissement de la baie des Anges à Nice. — Une revue des progrès accomplis aux Etats-Unis dans les cinquante dernières années pour le traitement et l'épuration des eaux d'égout.

Bibliographie

Encyclopédie de la Vie familiale. — Editions Horizons de France, 39, rue du Général-Foy, Paris, VIII^m. Prix : 75 fr. français.

Cet important ouvrage, dont la direction a été confiée à Mlle P. Bernège, présidente de la Ligue d'organisation ménagère, est publié sous les auspices des Horizons de France, société bien connue pour ses publications de haute tenue.

Ce livre de science ménagère justifie bien son titre par les nombreux problèmes de la vie domestique qu'il expose : problèmes moraux et ménagers, problèmes d'organisation et d'exécution s'entremêlent dans le vaste plan de cette encyclopédie. Car la vie quotidienne est faite de petites choses qui ne semblent pas importantes, mais dont la répercussion peut être grande sur les habitants du foyer. La maison, en effet, n'est pas seulement le toit sous lequel on s'abrite : c'est le lieu où la vie se déroule avec ses joies, ses peines, ses travaux, où les enfants grandissent ; c'est par excellence le domaine de la femme, qu'elle crée et organise selon son initiative, ses capacités et son cœur.

Une préface vivante due à la plume de M^me P. Saisset, inspectrice principale de l'enseignement professionnel, sur le thème « Pour bien diriger sa maison, il faut faire fi de la routine et de l'éducation fautive », présente agréablement ce livre.

Vingt et un spécialistes qualifiés ont collaboré à la rédaction de cet ouvrage et de nombreux dessinateurs ont contribué à son illustration. Tous les chapitres et chaque auteur mériteraient une étude approfondie, parce que nous trouvons dans chacun de ces chapitres d'excellents avis basés sur l'expérience et le bon sens : tout est clair, précis, sensé et ordonné, sans surcharge dans les détails, sans pédantisme dans les conseils ; aussi regrettons-nous de ne pouvoir tout citer et de devoir nous contenter de donner les principales divisions de cet ouvrage :

1^{re} partie : La maison (son choix ; ameublement ; outillage).

2^{me} partie : La vie familiale et sociale (puériculture ; hygiène générale ; éducation ; relations familiales et sociales ; personnel domestique ; droit ; distractions familiales).

3^{me} partie : L'organisation ménagère et les travaux domestiques (achats ; alimentation ; comptabilité ménagère ; nettoyage ; repassage, etc.).

4^{me} partie : Mémentos ; divers ; correspondance.

« L'Enseignement ménager ».

Le foyer idéal

Du 11 avril au 6 mai 1939 a eu lieu, à Londres, dans les nouveaux quartiers de Earl's Court, une exposition sur le foyer idéal (Ideal Home Exhibition).

Nous signalons ici les sections les plus intéressantes de cette exposition, notamment :

1° Une présentation des constructeurs de la maison, formée par une galerie de statues (hommes et femmes) représentant tous ceux qui, par leur travail, contribuent à la beauté et au confortable de l'habitation ; toutes les professions y ayant part étaient représentées, depuis le mineur et le maçon jusqu'à l'architecte, l'électricien, etc., pour aboutir, en passant par l'ouvrière et la femme de ménage, à la mère, inspiratrice et gardienne du foyer.

2° L'histoire d'une chambre anglaise : soit d'un salon d'une maison de maître. Les cinq pièces employées pour la démonstration représentaient chacune une époque différente, de 1711 à 1939, avec son style particulier et l'évolution du goût au cours des siècles.

3° La maison de l'Europe, qui présentait une combinaison des meilleures méthodes et réalisations de construction et d'aménagement employées dans les différents pays d'Europe.

4° L'histoire du vêtement, représentant l'évolution de la mode britannique à travers quinze cents ans divisés en dix époques.

5° Jardins anglais au printemps.

(D'après un article de Mrs. D. M. Northcroft, « Housecraft », avril 1939, N° 4.)

Pour connaître la vie rurale

« L'Année agricole suisse » (Schweiz. Landjahr). — L'activité de cette nouvelle œuvre pour la jeunesse, créée par le Mouvement culturel des paysans suisses et l'Association suisse des métiers, a débuté au cours de l'année 1938. Les enfants (garçons et filles) qui ont terminé leurs classes peuvent, avant d'entrer en apprentissage, passer une année à la campagne dans une famille de paysans. Les expériences faites jusqu'ici ont donné des résultats très satisfaisants ; la plupart des jeunes gens, bien que venant d'un milieu citadin, se sentent très vite à l'aise à la campagne. Leur travail consiste essentiellement à aider aux champs et à la ferme. Ils ne sont pas considérés comme des salariés et n'ont pas un travail trop pénible à fournir ; ils reçoivent cependant un modeste gain mensuel.

Les jeunes gens ont, en général, beaucoup d'intérêt pour les choses agricoles et collaborent étroitement avec les familles rurales. Cette collaboration a une grande valeur, du fait

qu'elle apprend à des hommes venant de milieux très différents et trop souvent hostiles à se connaître, se comprendre et s'estimer mutuellement. En même temps, la vie en plein air constitue un excellent fortifiant pour les jeunes gens et les rend plus aptes à entrer dans la vie professionnelle.

La nouvelle loi sur l'âge minimum requis pour commencer l'apprentissage (quinze ans) a créé, pour l'adolescent, un temps d'attente après la sortie des écoles, qui peut être rempli d'une manière utile grâce à l'Année agricole suisse.

Savez-vous ce que consomme votre poste de T. S. F. ?

En moyenne 40 watts, c'est-à-dire pas plus qu'une petite lampe électrique. Et cela ne représente guère qu'une dépense horaire de 1,5 à 2 ct.

Si vous faites fonctionner votre poste deux heures par jour, pendant un an, votre dépense d'électricité n'atteindra même pas le montant de la taxe que perçoit l'Etat sur les postes récepteurs !

MENUISERIE LAUSANNOISE

Mousquines, 10 • Téléphone 2 89 33 • Lausanne



RICHARD frères

MAITRES FERBLANTIERS - COUVREURS

**Exécutent soigneusement
tous travaux de toitures**

LAUSANNE Valentin, 58 - Téléphone 2 39 66
Appartement 2 39 67

MORGES Rue de la Gare, 30 - Tél. 7 27 93

De deux choses l'une !

ou vous vous affolez ensuite des circonstances actuelles et renoncez à la prévoyance ;
ou vous faites preuve de bon sens en vous assurant contre les accidents pouvant vous
survenir pendant l'occupation des frontières ou au travail, en souscrivant un abonnement à

EN FAMILLE REVUE ILLUSTRÉE AVEC ASSURANCE

Cet acte vous couvrira, vous et votre famille, contre tout imprévu.
ADMINISTRATION : AVENUE DE BEAULIEU, 13, LAUSANNE